

LES ORDONNANCES ET COUTUMES DU LIVRE BLANC,
observées de toute ancienneté, composées par
les sages femmes de Toulouse, et rédigées
en bonne et due forme par leur Secrétaire.

D'ensuivent les grandes Coutumes écrites par diverses plumes,
concernant la manière dont on doit faire baptêmes et fêtes,
et ordonnées par de sages têtes d'habitantes de cette ville.

Premièrement, de Pouzonville, Dame Rétrécie, l'accoucheuse;
Dame Guillaumette et la Condou, de Saint-Rémézy et de Tounis;
la veuve de Maître Denis de Matabiau; des Polinaires les
Boiteuses des Velineurs; de Saint-Etienne et des Clotes,
Dame Joannelle porte-crottes (ou la Crottée); de l'Orme de
Rouaix et de Montolieu, la vieille Hôtesse du Pèlerin; et
de Saint-Georges et de Boulbonne, Dame Béatrice et Dame Bonne;
du Charbon-Blanc et de Mirabel, Dame Esclarmonde du Fardel;
puis la Boulangère d'Aiguillères ~~arrive, suivie de l'Astrugue,~~
et pour mieux tourner la harangue, Dame Berlengue y vint aussi;
de la rue Maubec, la Fleurette "nez de rebec", et de la Pomme
et des Puits-Clos, la femme d'un raccommodeur de clés, pour le
cas où vous auriez des serrures détraquées.

Item y sont venues aussi de la rue des Régans, la Sybille,
gantière, la Martinette, pâtissière, Dame Agnès, la marchande de
morue, Dame Esperonne et la Rixens, Dame Margot, Dame Micens,
la Condourette, la Riquette, la Catheau avec la Blanchette.

Item, et par grand miracle, de Valade et du Bazacle, sont
venues Dame Louise, Dame Naudine et Dame Lise, celle qui avait
épousé treize maris, tous treize vigneronns bons planteurs; elle
en épousa douze sans vergogne, mais au treizième la honte la prit.
Puis, de la Chapelle Ronde, vint aussi la Miramonde; la Petit-Trou
mena sa mère, avec Dame Jeanne du Brodeur, et pour affuter la scie,
la Guillaumette au ventre de jument; l'Antoinette de Pargaminières;
la Mengarde de Cervinières; Dame Marie la Cardeuse (la Peigneuse ?),
et Dame Arnaude la femme de l'Entonneur; Dame Graciette la
Couturière, Dame Esperonne, Courtière ou revendeuse de bonnets,

de templettes et collerettes, demeurant à la Perchepinte.

Et, pour mieux tromper son monde, Dame Guinette, meunière, arriva, portant sur l'épaule un balai; d'Argentières la Madeleine; Dame Michelle et Dame Hélène, du Pont Vieux et des Couteliers; Dame Jacques des Potiers. Pareillement fut ordonné que viendraient de Malcousinat Dame Peyronne, Gilardine et la Franquette, sa voisine. Et pour donner meilleur exemple, la vieille Martine du Temple, la Françoise de Saintes-Scarbes, si grasse qu'elle a un quadruple menton. Avant de faire quoi que ce soit, on appela celles de Saint-Cyprien: la Bonnette, la Gausserande; puis, comme en allant de la Grand Rue du Bout du Pont à Peyrelade, Dame Bertzande Ecervelée, et de la Porte de l'Ile, l'Etienne avec sa fille.

Et beaucoup d'autres pareillement, qui sont amplement nommées dans la minute originale, un certain jour se trouvèrent dans une salle, assemblées à son de trompe, aussi secrètement que quand elles achètent des oies aux marchandes du Salins, ou quand elles sont au moulin, réunies en un beau troupeau, où l'on taille plus d'un habit. Les susdites accordées comme les cordes d'un monocorde, toutes ensemble jacassèrent plus que des oies, au point de s'en enrouer; mais à la fin, par le conseil de la Quenouille et du Peson, à tort et à travers, comme qui pêche, assises sur une corbeille, composèrent les Ordonnances, justes comme des balances, leurs Statuts et leurs Usages.

Premièrement, dans les baptêmes passeront devant les femmes du plus haut rang, les grandes Dames et les Présidentes; après viendront les Conseillères en Parlement et les Greffières, les nonorables Secrétaires, et avec elles les Référéndaires, chacune selon son état. Après viendront d'autre part, les plus anciennes Doctoresses, et devant elles les Jugeresses qui ont mari d'état royal, Conseillères du Sénéchal, Contrôleuses, Trésorières, et sur un rang viendront ensuite, comme plus dignes, les Audiencières précédant les "Médecines". Mais il est dit dans une loi qu'après les Officières du Roi iront les Doctoresses Régentes avant les simples Lieutenantes.

Les Doctoresses en Gai Savoir, d'après le Livre Blanc p ont la permission de marcher après les Avocates, mais devant les simples Licenciées en droit canon ou en droit civil; et il serait trop incivil, et déraisonnable au surplus, que des Doctoresses en tel art fussent les dernières au cortège. Tous le monde dans les rues, ne ferait que se moquer; pour cela on ne doit point le faire. C'est la raison, pareillement, pour laquelle les Avocates en Parlement doivent précéder les Procureuses, mais si elles ont été Capitoulesses, elles auront droit à un peu plus d'honneur, ainsi que le dit le Droit canon.

Item il est dit dans un paragraphe que les femmes des Clercs du Greffe, les Procureuses, les Huissières, auront droit aux mêmes honneurs; et pour cela, dorénavant, les premières passeront devant, aussi bien l'hiver que l'été, sans aucune discussion ni contestation. Dans un item il est porté qu'à aucune d'entre elles il n'est permis de porter le chaperon de velours, ni de hauts souliers bridés aux talons, à moins que leurs maris ne soient Docteurs ou Licenciés avec mention très honorable. Alors, sans que nul puisse trouver à redire, ~~leurs~~ maris porteront la cornette et les épouses le chaperonnet, autrement non, ceci est très clair.

Les Notaires et Procureuses, les simples marchandes, les Apothicaires, les Huissières, les Chaussetières, les Chandelières et les Ferronnières, ne porteront point le chaperonnet, mais elles se contenteront de porter quelque beau "tiret", ou tout au plus un "reviret", ou s'il leur plaît, une coiffe avec un béguin, et s'il y avait quelque écervelée, attifée à l'espagnole ou à la précieuse, qui voulût faire la folle et porter le chaperonnet, - en portât-elle trois sur la tête -, nous défendons qu'une personne ainsi mise soit appelée Demoiselle, mais seulement simple "Madone". Ce n'est point agir en femme de bon sens que de prendre l'état qui ne lui revient pas, et si son mari le lui commande, tout bien compté par le menu, il mérite d'être cornu. A la rigueur, Madame Geergette, pleine d'équité et de miséricorde, leur permit (ainsi dit-elle), de porter le chaperonnet de toile.

Item le Livre Blanc nous commande que si une bonne et riche marchande et bourgeoise de bonne race a acheté une charge, elle peut prendre la chaperonnet afin de mieux faire étalage d'élégance. Ceci est vrai certainement, mais jamais autrement, car ce serait chose nouvelle qu'une femme fût Demoiselle et son mari Compère Arnaud. Laissons ceci, sautons plus haut.

v. 201

Mensignac 117

Le Livre Blanc établit et ordonne que, pour chaque décès, toutes les proches parentes, ~~des petites filles aux grand-mères~~ ^{adultes et enfants} en passant par les se vantes, portent le deuil, sauf au cas où, par hasard, il s'en trouverait une qui soit enceinte d'un garçon ou d'une fille. Dans ce cas, si elle prend le deuil, elle mérite d'être réprimandée, et battue par son mari.

Une jeune mariée n'ira pas à un enterrement si elle n'est d'abord allée à un baptême. Pensez-y bien, car ceci, tout bien considéré, doit être observé strictement.

Item elles dirent APRÈS DISCUSSION QU'AUX ^{au cours de la conversation (?)} jours de funérailles et ~~de~~ ^{des} bouts de l'an, il ne faut jamais manger de rôti, ni aller vêtu de drap rouge, car le mort en pleurerait, et donc ce serait mal.

à Moissac, Mensignac 159

Pour un enterrement, il n'y aura -et ce ne sont pas des fables- ni serviettes ni couteaux sur la table. Il en fut décidé ainsi bien avant que je fusse né.

^{dans 3 enterrements,}
Au moment de l'offrande, toutes les femmes se lèveront. Aucune ne s'assiera tant qu'elle durera. Ensuite, elles feront la ~~flexion~~ ^{flexion le genou} et s'assieront à leur gré.

1/2

Jamais une maison en deuil ne sera décorée pour le passage de la procession - fut-ce celle de la Fête-Dieu; non plus que pour l'entrée du Roi. Car, comme il est dit dans notre loi, ce serait chose déshonnête de décorer une maison où l'on porte le deuil, et de lui donner un air de fête; on ne doit pas non plus faire de feu de Saint Jean devant sa porte. ~~Il ne faut pas plaisanter avec ces choses-là.~~ ^{afin qu'on ne s'en puisse pas moquer à découvert}

[30] Item, qu'une femme qui allaite ne montre pas son sein. Il sera couvert d'une colletette, car s'il restait à découvert, n'importe qui pourrait lui faire du mal en lui jetant le mauvais oeil. ^(le mettre en danger?)

Contre le sein, on ne portera ni argent ni clé, en particulier les jours de pluie, car cela fait tarir le lait.

Savouret : porc gras / os à mié

Le pain fait des raclures du pétrin, le petit salé, le ~~boulli maigre~~, le vin piqué, tourné ou aigre sont fort contraires aux nourrices; ~~il leur faut plutôt des grillades et des saucisses, force~~ ^{mais} ~~pâtés et force flans.~~ ^{très excellent pour les}

^{hommes} } gâteaux (?)

Quand le lait part en pèlerinage, une soupe à l'ail et au fromage gras au début de la nouvelle lune le renouvelle aussitôt, ainsi qu'une grande bouteille de bon vin, qui contienne un bon pichet (mesure du Comte Raymond). Mais la Fine de Cocumont dit qu'il ne serait pas plus mal qu'elle en contint une comporte: cela leur donnerait une mine prospère. Cet article prescrivait aux nourrices de la piquette. Aujourd'hui, c'est d'conseillé. Car du bon vin ^{ou} le bon sang, et du bon sang le bon lait blanc pour nourrir le petit enfant.

1é/ou

Il est recommandé par l'usage que la nourrice, quand l'enfant tète, ne boive ni ne mange de soupe: l'enfant deviendrait ^{ou} trop gourmand, encore plus qu'un ^{ou} alla mand.

ou/a/d

Qu'une femme bonne laitière ne donne pas à boire de sa main à une nourrice étrangère, car le lendemain sans faute, elle aurait perdu tout son lait, et l'autre le lui aurait bu.

Il ne faut pas laisser les enfants endormis sur la table ou sur le chemin, de peur que le mauvais oeil ne les atteigne, et que le mal ne les y trouve? Pour les garder des peurs nocturnes, on les vouera à Saint Orens.

Si les enfants ont des convulsions, on les fera passer trois fois par l'"éclisse" en les sortant du cuvier; ensuite, il faut faire fendre une ronce par un petit gardeur d'oies, puis la faire brûler et, avec la cendre, laver leurs langes; quand les langes seront bien propres, on les emmaillotera doucement.

On mettra en croix les bandelettes du maillot pour les préserver des cauchemards, qui se déguisent en bêtes de somme et vont chaque nuit opprimer les gens dans leur lit en faisant "pet sur feuille".

Dame Naudette, qui est une femme avisée, recommande à toute femme sensée d'aller à la Daurade juste après ses relevailles. Elle s'acquittera mieux encore de ses devoirs si elle porte son petit enfant à Notre Dame de Bethléem: cela se fera un samedi, jour de marché, car c'est le meilleur jour pour faire les présentations. Après ce pèlerinage, l'enfant sera plus éveillé. La "femme qui aide" aura alors une fouace pour ses gages.

Si vous entendez chanter la pie ou le corbeau à votre gauche, c'est signe de peste ou de guerre; c'est pourquoi, quand vous l'entendrez, vous direz, les mains jointes: "Oiseau, que Dieu te donne pâture, et à moi, qu'il donne bonne chance". / #

Et pour connaître le destin, vous vous réglerez sur la lune, ou, selon les anciennes lois, vous ferez sauter le buis devant le feu la veille des Rois.

Et quand vous verrez l'Autan régner, ou de la suie tomber dans le feu, c'est, à coup sûr, signe de pluie; de même quand vous verrez l'arc en ciel de bon matin; quand il paraît sur le tard, c'est signe de beau temps, au moins pour le lendemain. / m

Si vous entendez braire l'âne quand quelqu'un monte dessus, vous pouvez bien dire sans honte qu'il doit s'agir d'un bâtard.

Item le Livre Blanc soutient, au lieu ci-dessus allégué, que si l'on voit le chat se peigner, ou l'oie s'épouiller, pas d'erreur possible: ils appellent la pluie; et donc il ne tarde pas à pleuvoir. / c

Quand une femme aura mal à la tête, ou que le nez lui saignera peu ou prou, c'est signe, selon Suzame, qu'elle est enceinte d'une fille. A ce propos, disait Dame Trotille, le mal de tête chez la femme enceinte, indique à coup sûr une fille. Voilà ce que signifie ce mal, ainsi qu'il est écrit dans le texte original.

Quand les oreilles leur siffleront, qu'elles prient Dieu aussitôt de leur donner de bonnes nouvelles.

Les femmes qui veulent être belles, comme il leur appartient de l'être, passeront sous trois bannières le dernier jour des Rogations; ou bien, elles se frotteront un peu le visage avec des bogues de châtaignes: ce n'est pas cher, il n'en coûte que d'essayer.

Quand des femmes iront se promener, si elles trouvent le Vent Follet qui court à ras de terre en vârolet, elles s'arrêteront aussitôt et croiseront les cuisses, de peur qu'il ne les atteigne et qu'il ne les engrosse par devant en leur soufflant

* important = l'eau n'est bñie qu'entre ces 2 termes

V. le système des négations

v. 382

sous le tablier.

Et pour chasser le Follet de la maison, il faut mettre un drap sur le puits, puis éparpiller du millet sur le sol. Comme, il ne peut le ^{ramasser} ~~ramasser~~, il se jette dans le puits comme une masse; jamais plus il ne reviendra, et il abandonnera la maison.

La veille de l'Ascension, il ne faut jamais préparer le lessif avant qu'on ait trempé la croix: car alors l'eau est bñie. *
Du Grand Ramier jusqu'au Bazacle, on en a vu faire plus d'un miracle. Deux grands cuveaux de cette eau sont fort bons, aux étuves, pour les femmes qui ont le mal de mère; elles doivent s'y baigner avec la commère.

On peut bien avoir recours aussi à quelque jeune et beau prêtre, honnête homme et dévôt, qui leur dise quantité d'oraisons à mi-perte et à mi-profit tant qu'elles seront dans le bain. Puis il les couvrira d'une étole, pour que la matrice ne devienne pas folle. Mais il faut que la femme reste nue une fois sortie du cuvier.

Le mercredi et le vendredi, il ne faut jamais enlever les cendres, se couper les ongles, faire la lessive, se laver la tête ou préparer le lessif, ni organiser des bouts de l'an, des fêtes ou des noces, et marquer ces jours par des festins: ce serait abusif.

On n'ira suer aux étuves ni le mercredi ni le lundi; on ne mettra pas de morue à tremper, on ne retournera pas le lard. Mais, déclara l'Ecervelée, que le jeudi et le mardi on fourbisse les braquemards. Les braquemards valent les faux-culs pour façonner les hanches et remettre la matrice en place. Ainsi chacune fait son beurre.

Ayez des attentions pour une femme enceinte; ne lui refusez rien, ou vous auriez un orgelet, et les yeux chassieux comme un vieillard. Telle serait votre pénitence.

Que les veuves ne se lèvent ni au Magnificat ni à l'Evangile; il leur faut prier Dieu ^{qu'il} de leur donner un nouveau mari pour réjouir leur coeur affligé, et pour leur lustrer la pelisse à la nouvelle mode, à proportion de leur dot.

1/2 d'éc

1/2 la 1/3

quantité

et mari à conserver

C'est à genoux qu'

Sachez aussi qu'il est d'usage - et personne ne peut y trouver à redire - que les veuves se remarient sans tambourins et sans guirlandes. On dira pour les marier une messe basse, et non pas une grand'messe. Le curé ne leur mettra ~~en aucune façon~~ pas l'étole sur la tête, car il ne faut pas le faire: c'est le Livre Blanc qui le dit.

Et Dame Gausie ordonne également aux veuves et aux jeunes filles de ne pas jouer aux quilles tant qu'elles ne sont pas mariées. Elles perdraient leur réputation à ce jeu si dés-honnête: nous en avons un bel exemple.

Il est défendu à une jeune fille de porter la houppelande fendue tant qu'elle n'a pas un mari accordé. C'est ce qu'affirme depuis longtemps le Livre Blanc. De même, elles ne mettront pas d'anneaux à leurs doigts; mais ~~personne~~ ^{avec homme} ne pourra leur reprocher d'arborer ~~autant de~~ ^{force} bouquets qu'elles voudront ~~puisque, étant filles,~~ ^{pour leur} elles sont à vendre.

^{Aussi} Une fille très gourmande qui mangera la soupe dans la marmite et la sauce dans le mortier, aura la pluie le jour de ses noces (ou la maxime serait fausse); et elle tombera dans un tel désordre que son mari s'en ira. ^{à me me} ~~s'en ira.~~ ^{l'abandonnera, la quittera}

Si une fille, après avoir balayé la maison, la salle ou la rue, laisse le balai couché sur les balayures, ou si elle blanchit mal la lessive, elle aura un mari teigneux, aux ~~boucles~~ ^{lentes} plèines de lentes.

Une femme qui est restée mariée longtemps sans avoir d'enfants doit manger tout ~~le~~ ^{toujours} temps de la fougasse; puis, selon Dame Guiraude, elle doit mettre une hache dans le feu; quand la hache sera bien chaude, il lui faut pisser à travers la douille. Ensuite, qu'elle ~~mange~~ ^{take} chaque matin ~~de la~~ ^{de quelque} bonne andouille, avec un peu de jus d'orange : ainsi se gonfle le tablier.

Ou bien, que la nuit de Noël, elle assiste en premier lieu à l'offertoire de la messe de Frère Grégoire; mais, Frère Germain des Augustins peut seul mettre la dernière main à la pâte: c'est un homme indispensable, entant que commissaire éminent au jeu de tiremasse.

*(à a pu sit dans Guirside)

H mo 15 tade

H fona a

le bit

Deux veuves ne sortiront jamais ensemble - commandement de la Riquette. Elles n'iront pas la tête haute, si tant est qu'elles l'aient jamais fait.

-témoins

Une veuve a besoin de trois choses: en premier lieu, d'avoir la peau blanche; ensuite, les bas bien tirés, et enfin la chose lisse: tel est l'usage, selon les textes du pays.

Les filles que l'on veut marier par trois fois refuseront de dire oui quand on leur présentera leur promis. Ensuite, elles diront entre les dents, tout doucement pour qu'on ne puisse guère entendre: "Je suis contente, puisque tel est le voeu de nos parents".

- "Taratata!" s'écria Dame Soubirane de la rue Na Velane, qui a lu le livre Blanc. Avec le pain tendre, on verra tout cela changer! D'ailleurs, dirent ses voisines, on ne fait aujourd'hui autant de façons qu'entre gens de basse condition. Il faudra confirmer ce point.

Quand la mariée ira se coucher, prenez garde qu'en chemin personne ne touche sa couronne, car elle pourrait être liée*. C'est pourquoi donc, au moment où vous la conduirez au lit, il faut que la première nuit la mariée soit dévêtue par une femme mariée qui a porté beaucoup d'enfants forts, jolis et triomphants; autrement, disait Dame Ségure, il est certain qu'elle ne porterait jamais de fruit.

Et pour qu'il n'y ait pas de querelles entre les jeunes mariés, il faut ensuite prendre soin de nouer bout à bout les jarretières de la mariée: ne pensez pas que ce soient des folies. Telle est la coutume. Et tant qu'elles seront nouées - ne soyez ni moqueuses ni incroyables - jamais ils ne se disputeront. C'est un fait bien établi.

Pour empêcher le mari d'être jaloux, il faut le frapper sur les talons.

Et quand le marié dansera, il dansera le dernier, car, comme le dit notre ordonnance: le marié doit toujours être en queue, au lit aussi bien qu'à la danse; s'il s'avisait de prendre du repos, nous permettrions à sa femme de faire appel à un écolier.

* et souffrir de ce mal à jamais.

Dame Denise dit ensuite que la chemise de la mariée doit être en lin de Mars; et que pour avoir le chose bien frais, la fille doit se laver la veille du mariage avec force menthe et nasitort: elle sera plus en forme pour supporter le grand travail quand on lui sonnera matines. *à la journée de travail*

Nous vous défendons de faire vos noces en Mai, et de vous marier dans un couvent de nonnes. De tels mariages sont malheureux. Mais, pour qu'ils soient heureux, il est ordonné que dans Toulouse que la mariée, le jour de ses noces, ne porte pas de chapelet.

Item, nous voulons vous exhorter, en souvenir de Saint Blaise à ne jamais monter sur un âne: c'est un animal qui porte malheur. Car, si vous tombez, l'âne vous dit: "Crève", un cheval vous dirait: "Relève-toi".

Item, ne laissez pas un couteau le tranchant tourné vers le ciel, car, si un ange venait sur la table pour écouter vos propos, il s'y couperait.

D'après Dame Condou, quand une femme enceinte meurt, faute de l'assistance d'une sage femme, ce qui arrive bien souvent, le fruit de son corps et elle-même sont changés en étoiles.

Une fille qui veut connaître le nom de son futur mari et savoir s'il aura de l'esprit mettra le premier fil qu'elle filera devant sa porte en travers de la rue; puis elle regardera l'allure du premier homme qui viendra à passer. Il est écrit dans notre droit que son mari lui ressemblera. S'il marche sur le fil du pied droit, le mari s'appellera comme lui.

Celui qui rompra le carême en mangeant des oeufs au beurre ou du fromage aura, le jour de Pâques, d'après nos usages, des oreilles aussi longues que celles des masques, ou pour le moins aussi grandes que celles d'un lapin.

Il ne faut pas jeter le cordon qui tombe du nombril du petit enfant car il est bon contre les dartres (le feu sauvage). Ne le laissez pas manger par le chat parce que l'enfant, en croyant rêver, pisserait tout le temps au lit, la nuit comme le jour.

et qui en chat le fait mal

encien

l'aigner / le meilleur / n'aurait pas fait

jamais

ne ferez pas que à voir mes yeux,

novelle

tant que la

frite

Quand une femme enceinte s'apprête à accoucher, si vous voyez qu'elle prend de la peine, ôtez-lui les anneaux des doigts, car, selon l'opinion commune, jamais elle ne se délivrerait si elle les gardait. Ou bien, pour qu'elle ait plus vite ^{not} ~~terminé~~ ^{guéri}, vous ferez lire à ses côtés les litanies de Sainte Marguerite en lui faisant manger une rôtie trempée dans du bon hypocras, ou accompagnée d'un bon plat de bouilli gras.

En justice, la femme enceinte ne prêtera point serment, car si elle le faisait, cela porterait tort à son fruit en lui donnant une grosse fièvre. Elle ne mangera pas non plus du lièvre, car son fruit, bien assurément, aurait la lèvre trop fendue, ou du moins les dents trop longues.

Item quand une femme enceinte veut savoir si elle aura un fils ou une fille, il faut qu'elle plante une quille dans une planche de persil. Si le persil reste vert et ne sèche pas tout de suite, c'est signe, au dire de Dame Advinent, qu'elle attend un garçon; si le persil se met à sécher et à noircir, elle est sûrement enceinte d'une fille. Cela n'est plus à prouver.

Une femme enceinte, ~~tout bien réfléchi~~, ne doit pas se lever pour pisser avant que le coq n'ait chanté, ^{bien sonné} sauf si elle porte au cou un brevet: si elle se levait avant, elle rencontrerait quelque "peur."

Une femme enceinte qui chevauche souvent un timon de charrette, ou qui démanche un ^{ferrement} outil de fer le cinq septembre aura un fils pourvu d'un gros membre, plus raide et plus dur qu'un os; si elle porte une fille, elle aura les lèvres charnues et moelleuses comme de belles crêpes, autant en haut qu'en bas.

Si une femme veut concevoir un fils plutôt qu'une fille, elle portera, cousue sous son cotillon, la patte droite d'une pie. Ou bien, quand son mari l'étreint, qu'elle garde les deux poings fermés, les talons ^{fermés} serrés et les yeux clos, et qu'elle ait du coeur à l'ouvrage, car en faisant comme on vient de dire, elle concevra un enfant mâle, à condition que son mari la ramonne bien.

Et, ^{didara} ~~disait~~ la vieille Arnaude, vous ne mettrz pas de gaude dans le lessif, car qui met gaude en son lessif ne verra la face de Dieu, à moins qu'il ne se rachète

en 2^o fa?

Hydracton

beignets?

omission

à diffuser

Si, en voyant quelque chose une femme enceinte en a envie donnez le lui vite, sinon elle perdrait à coup sûr son fruit ce qui serait une perte trop grande pour qu'on puisse jamais la compenser par de bonnes paroles.

Si une femme veut plutôt concevoir un garçon qu'une fille elle portera la patte droite d'une pie cousu sous son cotillon. Ou alors il faut que, les talons joints, les poings serrés, les yeux clos, elle aie le coeur ferme quand son mari l'étreint. Qu'elle fasse comme il est dit ci-dessus et pourvu que son mari la ramone bien elle concevra un enfant mâle.

Et, dit la vieille Arnaude, vous ne mettez pas de la gaude dans le lessif car celui qui en met ne verra jamais la face de Dieu s'il ne se rachète autrement.

On se lavera la tête le samedi avant que ne sonnent complies.

Avant d'être mariées les servantes ne doivent porter ni bandeaux, ni tresses de perles, ni bijoux, sinon, tout bien pesé, elles se croiraient de trop haute condition.

En se levant le matin on se chaussera d'abord du pied droit car commencer par le gauche pourrait porter malheur.

Item il est sûr que lorsqu'une femme a mis des draps blancs au lit, un ange y dort chaque nuit jusqu'à ce qu'on y ait vescu. Qui ne le croira sera ^{prétendu} fou, et passera pour tel. ^{on le hânda}

Les petits enfants ne mangeront pas le pain grillé sur les braises, sauf s'il a été rongé par les rats car dans ce cas-là vous pouvez le faire rôtir. En effet, comme dit Saint-Augustin, ça ferait pleurer le Bon Dieu et l'enfant s'en porterait mal. Pour cela il faut veiller à ce qu'ils n'en mangent pas.

Qui veut se garder des rêves effrayants, ^{de pendus}, de noyés ou de diables, mettra sous son oreiller un livre de prières.

Qui besogne les Augustines, les Filles Repenties ou d'autres de ces nonnes moelleuses comme des éponges aura après la mort son machin plus raide que le bourdon d'un pèlerin.

Si vous chevauchez l'ours neuf pas et si vous descendez du côté gauche quand il aura fait les neufs tours, vous n'aurez jamais le mal caduc ni ne craindrez le mauvais oeil.

Si vous pissez face au soleil, dans le feu ou sur votre chaise vous êtes sûr d'avoir la gravelle quoique vous fassiez ou disiez.

Celui qui se torche ^{le chose} avec des orties n'aura jamais de vers ni d'hémoroïdes.

dans son

710

Un homme ne doit jamais offrir de couteau à sa fiancée, ^{qu'il} car ~~alors il ne leur servirait à rien d'être~~ beaux et riches, ^{à l'envers} le malheur les frapperait et ils ne vivraient jamais en paix.

Selon le Sermonneur celui qui dormira avec sa commère sera sévèrement jugé, à moins que, comme il est écrit en latin, le filleul ne fasse pénitence.

Quand une femme, le matin, met sa chemise ou ses bas ~~de~~ ^{à l'envers} ~~travers~~ -chose longtemps débattue- c'est signe selon Jean du Crot qu'elle sera frottée de quelque dure et grosse trique.

Celle qui se mire à la lueur de la chandelle deviendra noire comme fumée et y gagnera un visage flétri et plein de taches.

Il ne sera sûrement pas possible de mettre les bras en croix à celle qui sera morte sans avoir jamais eu de filleul, on ne doit pas non plus lui sonner le glas comme l'on fait pour celles qui ont été marraines.

Item affirmons et démontrons, aussi vrai que Dieu est au Ciel, que si un puceau épouse une pucelle, ou il lui viendra mal aux dents, ou le premier enfant issu de ce mariage sera ~~complè-~~ ²⁰¹¹ ~~tement fou~~ ^{qui ne peut le désigner.}

Et, si, pour ne pas faillir à ^A votre devoir, vous voulez que l'enfant qui vient de naître grandisse vite, soit fort et très adroit, vous le porterez plutôt sur le bras droit car sinon, comme dit le Livre Terrier, il serait gaucher.

Quand elles ôteront leurs bas les femmes veilleront à ne pas laisser l'escabeau renversé car, comme dit la Fine d'en Haut, tant qu'il a les pieds en l'air la sorcière, à cheval sur une haquenée, se promène tout le long de ^{une} ~~la~~ cheminée.

Quand une femme s'agenouille, elle ne doit avoir ni fuseau, ni quenouille, ni tablier.

Or, mes seigneurs, tout bien considéré, il y a beaucoup d'autres articles. Il faudrait des besicles pour les voir, mais pour ne point vous casser la tête je ne veux pas en décrire un de plus. Moi j'ai ouvert le chemin, un autre viendra qui pour couronner la fête vous contera tout le reste. Si je voulais tout achever il faudrait que je me lève trop tôt car l'ouvrage est si vaste et si touffu que pour en conter d'un seul jet les grands faits et gestes les Trois Digestes n'y suffiraient pas, et on n'en finirait jamais. Mais si vous voulez en savoir plus rendez-vous auprès des femmes, qu'elles soient jeunes ou matrones, j'en ai nommé suffisamment au tout début qui sont décidées à aller jusqu'au bout et capables de vous conter le tout